

# Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

---

## Déclaration du groupe CGT

L'enjeu de cette saisine était d'effectuer un bilan d'étape sans refaire le débat sur la loi. Nous partageons le constat général d'une trajectoire qui n'est pas la bonne. Cependant, les discussions autour des objectifs jugés contradictoires lors de l'élaboration de la loi ont suscité des divergences d'approches.

Les préconisations sur les transitions professionnelles vont dans le bon sens mais ne sont pas toujours assez précises. Le non traitement de l'économie circulaire et de la gestion des déchets n'a pas permis d'approfondir les préconisations sur les transports.

Sur la rénovation des bâtiments nous regrettons que certaines mesures puissent avoir un caractère obligatoire pour les ménages. Concernant le financement, si nous apprécions les besoins chiffrés, nous nous interrogeons sur les moyens d'y parvenir ainsi que sur le fléchage des ressources fiscales vers certaines collectivités locales alors même qu'une saisine est en cours sur la fiscalité territoriale.

La partie énergie pose de gros problèmes d'approche sur les solutions préconisées. Celles-ci reposent en effet en grande partie sur des scénarios que nous contestons car sous contraintes et surtout sans marges en terme de besoins et donc de sécurité d'approvisionnement.

C'est le cas notamment sur la baisse de la part du nucléaire dans le mix énergétique et son échéance, la surévaluation de la capacité de développement des énergies renouvelables, la minimisation du potentiel de développement de l'hydroélectricité et la mise en avant du power to gas pour lequel nous émettons des réserves.

Nous nous opposons fermement à la préconisation proposant un débat sur la possible ouverture de la distribution d'électricité aux collectivités territoriales. La création de régies de distribution entraînerait la fin de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

La CGT valide le principe de transparence permettant de s'assurer que les difficultés actuelles d'EDF, liées en grande partie à l'adaptation du groupe aux lois du marché, ne se traduisent pas par une remise en cause des capacités d'ENEDIS à exercer ses missions. Mais il ne saurait être question de désintégration de l'opérateur national.

Enfin, nous contestons l'idée que la multiplication des acteurs et la mise en concurrence sur un secteur aussi stratégique que celui de l'énergie serait un levier de réponse pour l'accélération de la transition énergétique. Nous plaidons au contraire pour un service public de l'énergie avec la mise en place d'un pôle public, solidaire, garant de l'égalité d'accès aux usagers, de la cohésion des territoires et de la sécurité d'approvisionnement pour une optimisation collective.

Le groupe de la CGT a voté contre l'avis.